



UTILISATION DES PLANTES VIVACES

FORMATION COURTE NON CERTIFIANTE

L'utilisation des plantes vivaces s'est fortement développée pour le fleurissement des espaces publics. La connaissance des principales espèces, des techniques de mise en œuvre et d'entretien des plantes vivaces constitue aujourd'hui une montée en compétence nécessaire pour les salariés d'entreprises de paysage et les agents de collectivités territoriales,



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Identifier et connaître les principales exigences des plantes vivaces (sol, exposition, ...),
- Organiser les plantations (époques, densités, associations.) et réaliser l'entretien des massifs (ravage, division, désherbage, ...).

Modes de validation :

Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises

Durée et lieu :

Durée : Une session de 3 jours (21 h) programmée en avril/septembre.

Une programmation à la demande, pour un groupe constitué, pourra être étudiée. Contactez le Centre pour connaître les dates des prochaines sessions.

Lieu de réalisation : sites du Campus Terres de l'Aube.

Rythme de la formation & alternance :

3 jours non consécutifs

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur, pas de prérequis spécifique



Débouchés

Sans objet



Suite de parcours

Sans objet

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

- Caractéristiques générales des plantes vivaces et des graminées :
 - *Choix de plantes en fonction du biotope ou du milieu,*
 - *Les intérêts écologiques et esthétiques,*
 - *Les différentes utilisations.*
- Réalisation d'associations esthétiques et durables :
 - *Définition d'une thématique avec la palette végétale correspondante,*
 - *Réalisation d'un schéma de plantation et estimation du coût.*
- Mise en œuvre des massifs :
 - *Préparation du sol : nettoyage, amendement,*
 - *Plantation des végétaux : période, respect distances de plantation, conditionnement, mise en place de paillage.*
- Gestion des espaces végétalisés en vivaces ou graminées :
 - *Elaboration d'un calendrier des interventions,*
 - *Taille et division des plantes.*

Méthodes et accompagnement pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, chantiers pédagogiques.

Modalités d'adaptation du parcours :

Possible dans le cadre de l'organisation définie, selon les indications du bulletin d'inscription.

Modalités d'évaluation des objectifs :

Positionnement à l'entrée en formation : autoévaluation des acquis lors du tour de table.

Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Indicateurs de satisfaction :

- Pas d'antériorité sur cette thématiques au cours des 3 dernières années
- Taux de satisfaction global des apprenants 90%

Tarif :

Frais pédagogiques: 400 € net de taxe.

Modes de financements :

Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

Rémunérations :

La rémunération reste à la charge de l'employeur.



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de l'Aube
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03.25.41.64.00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection :

Sans objet

Délai d'accès : Cette formation ouvrira à partir de 4 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYPERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr